

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-362

**MSA - Prestation de service d'accueil de loisirs - Convention
d'objectifs et de financement 2012/2014 - Avenant n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de l'Education

**MSA - Prestation de service d'accueil de loisirs -
Convention d'objectifs et de financement 2012/2014 -
Avenant n°1**

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a signé en 2012 avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) une convention d'objectifs et de financement pour la Prestation de Service Accueil de Loisirs (accueil périscolaire et accueil jeunes).

Cette convention vise à faciliter l'accès des enfants des familles allocataires de la MSA aux accueils de loisirs sans hébergement par le financement d'une Prestation de service Accueil de Loisirs versée par la MSA et dont le montant horaire est aligné sur celui de la CAF.

En raison de la réforme des rythmes scolaires, la MSA a adressé à la Ville un avenant à la convention initiale pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2014.

Après un rappel de la nature des accueils donnant droit à versement de la Prestation de Service, cet avenant précise que les heures d'activité périscolaire qui entrent dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires suite au décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, ne font pas l'objet d'une aide de la MSA, contrairement à la pratique de la CAF (Aide Spécifique Rythmes Educatifs).

En conséquence, ces heures (une demi-heure de 16h à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis) ne doivent pas figurer aux tableaux de déclaration des heures au titre de la Prestation de Service Ordinaire adressés par la Ville à la MSA.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service Accueil de loisirs » avec la Mutualité Sociale Agricole, pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2014 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO